



Cowansville
GRANDIR - RAYONNER - PROSPÉRER

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGES CONDITIONNELS

ADRESSE : 264 RUE DE QUÉBEC

AVIS public est par la présente donné, par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire du 17 janvier 2022 à 19 h 30, en la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale, le conseil municipal de la Ville de Cowansville statuera sur la demande d'usages conditionnels concernant le règlement numéro 1858 relatif aux usages conditionnels, à savoir :

- Demande numéro 2021-120 ayant pour objet de permettre pour l'immeuble portant le numéro de lot 3 798 099 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, sis au 264 rue de Québec, que l'usage « 2^e log – Logement supplémentaire » soit autorisé.

Conformément aux décrets et arrêtés ministériels en vigueur dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, cette demande est également assujettie à une consultation écrite d'une durée de 15 jours. En conséquence, toute personne désirant se faire entendre sur la présente demande de dérogation mineure peut, dans les 15 jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 23 décembre 2021, faire parvenir ses commentaires à l'adresse suivante:

Demande de dérogation mineure – Consultation écrite

Hôtel de Ville

a/s Service de l'Aménagement urbain et de l'Environnement

220, place Municipale

Cowansville (Québec) J2K 1T4

Ou par courriel : urba@ville.cowansville.qc.ca

Donné à Cowansville, ce 8 décembre 2021.


La greffière,
Julie Lamarche, OMA